



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 novembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 novembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 novembre 2003

**Ancien groupe scolaire Jacques PREVERT - Quartier Ste
PEZENNE - Réhabilitation en locaux associatifs - Approbation de
l'Avant Projet Détaillé**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Valérie UZANU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Alain GARCIA, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 novembre 2003

DELIBERATION D20030426

Patrimoine Bâti et Moyens

**Ancien groupe scolaire Jacques PREVERT - Quartier Ste
PEZENNE - Réhabilitation en locaux associatifs - Approbation
de l'Avant Projet Détaillé**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération du Conseil Municipal en date du 17 janvier 2003 ; il a été décidé de lancer l'opération de réhabilitation des bâtiments de l'ancienne école Jacques PREVERT afin d'y aménager des locaux destinés à accueillir les associations du quartier de Ste PEZENNE.

Il convient de rappeler les principes du programme et de décrire les locaux accessibles à toutes les associations :

- une grande salle avec coin bar de 120 m²
- deux petites salles de 35 m² avec bureaux et sanitaires attenants,
- une petite salle avec office, sanitaires, accueil, préau, locaux réserve

L'équipe « Cabinet d'Architecte Claudy TEMPEREAU » a été nommée Maître d'Oeuvre pour la partie bâtiment.

Les études préliminaires sont achevées et ont été menées conjointement avec les représentants du Conseil de Quartier.

Cinq réunions de travail ont eu lieu et un avis favorable à ces études à été émis lors de la dernière réunion le 03 septembre 2003.

A ce stade, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'acceptation de l'Avant Projet Définitif proposé afin de lancer la phase suivante, le dossier de consultation des entreprises.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'Avant Projet Définitif (APD) élaboré par le Cabinet d'Architecte Claudy TEMPEREAU, pour un coût prévisionnel des travaux estimé à 412.000 € H.T. sans modification de la rémunération du maître d'œuvre initialement prévue.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)